

L'importance du frêne dans les peuplements favorise la production d'inoculum et donc, l'activité du champignon. D'autre part, les conditions de végétation ne sont pas des plus favorables au frêne qui, de ce fait, résiste mal aux effets de la chararose. Ces éléments laissent présager une dégradation rapide de l'ensemble des frênes avec, en conséquence, une augmentation exponentielle du risque de chute de branches ou d'arbres dans les années qui viennent.

L'Institut National de la Recherche Agronomique avance une proportion de 1 à 3 % de frênes qui seraient génétiquement résistants à la chararose mais, a contrario, 97 à 99 % des frênes subiront la maladie et sont appelés à disparaître des peuplements forestiers.

Compte tenu de la vocation d'accueil du public du Bois de Haringzelles, une intervention est recommandée à très court terme pour éviter tout accident. En situation ordinaire, une coupe sanitaire supprimant les arbres dangereux serait suffisante mais dans le contexte de la chararose, pratiquement tous les frênes présentent, ou présenteront très vite, un danger et c'est une coupe systématique des frênes qu'il faut envisager sur une largeur d'environ 15 mètres (hauteur moyenne des arbres), de part et d'autre des chemins, pour sécuriser l'ensemble des sentiers ouverts au public.

Compte tenu de la densité des cheminements, au regard de la surface du bois, pratiquement tout le massif est concerné par cette nécessité d'intervention, d'autant que la lisière est, à laquelle est adossé le camping, est également à sécuriser.

Avec l'arrivée de l'automne, la fréquentation devrait notablement diminuée mais, à l'inverse, la fréquence de vents violents va augmenter et avec elle, le risque de chute de branches ou d'arbres.

Les modalités d'intervention seront fonction des moyens qui pourront être mobilisés, soit en un seul passage, soit en deux ou trois passages. Dans les deux cas, il faudra envisager une interdiction momentanée d'accès au bois, le temps de réaliser les travaux de sécurisation.

Une attention particulière devra également être apportée à la qualité de l'exploitation pour éviter, autant que faire se peut, tous dégâts au sol ainsi qu'aux autres essences présentent dans les peuplements.

Lille – Octobre 2016



Bruno Dermaux
CATE ONF – CO DSF